

Unis-Cité est l'association pionnière du Service Civique en France

Unis-Cité est née en 1994 de la rencontre de Lisbeth Shepherd, américaine de 23 ans diplômée de Yale, et de deux étudiantes de l'ESSEC, Marie Trelu et Anne-Claire Pache. Avec une bourse d'entrepreneuriat social, Lisbeth Shepherd, inspirée par l'association américaine « City Year », voulait lancer en France l'idée d'un [Service Civique](#) qui permettrait de favoriser l'engagement des jeunes et d'accroître la mixité sociale.

L'association Unis-Cité est née de ce rêve : qu'un jour, il soit offert à tous les jeunes en France, la possibilité de consacrer une année de leur vie à la collectivité, et que cette expérience puisse être un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres.

Unis-Cité offre ainsi aux **16-25 ans** de toutes origines sociales et culturelles et de tous niveaux d'études, la possibilité de s'engager à temps plein, et en équipe, durant 6 ou 9 mois, sur des missions d'intérêt général, en réponse à des besoins sociaux prioritaires :

- ils rendent visite aux personnes âgées isolées,
- ils sensibilisent des familles modestes aux économies d'énergie,
- ils développent le vivre-ensemble dans les écoles,
- ils favorisent l'accès aux loisirs des personnes handicapées,...

Le modèle d'engagement **en équipe**, proposé par Unis-Cité, permet aux volontaires de côtoyer sur la durée d'autres jeunes venus d'horizons variés et de faire l'apprentissage concret de la diversité¹.



Unis-Cité a voulu que cette étape d'engagement soit également, pour les jeunes, une étape de réflexion, un tremplin vers la vie active². 20% du temps est donc consacré à un programme de formation citoyenne et d'accompagnement au projet d'avenir des jeunes.

Présente dans une cinquantaine de villes, Unis-Cité a déjà mobilisé plus de **8500 volontaires**, dont **2000 en 2013**.

Pour piloter ces actions, Unis-Cité mobilise environ 200 salariés et 500 bénévoles dans l'ensemble de ses antennes, et s'appuie sur des partenariats humains et financiers avec quelque 85 collectivités locales et 30 entreprises ou fondations.

Pour faciliter l'accessibilité de tous au [Service Civique](#), Unis-Cité recrute ses volontaires uniquement sur la motivation. Aucune condition de diplôme ou de compétences n'est exigée.

Un volontaire en Service Civique reçoit une indemnité mensuelle de 573€, dont 106€ en nature (nourriture, transports) et éventuellement un complément de 106€ sur critères sociaux. Il bénéficie également d'une protection sociale et de la comptabilisation de ses trimestres d'engagement pour la retraite.

Et si un jour, chaque jeune pouvait consacrer une étape de sa vie à la collectivité ? ... Le rêve porté par Unis-Cité à sa création prend forme avec le développement, depuis 2010, d'un programme national de Service Civique en France : 30 000 jeunes par an seront mobilisés en Service Civique en 2013 et le nouveau gouvernement a affirmé sa volonté de mobiliser 100 000 jeunes par an d'ici 2017.

Pour en savoir plus : <http://www.uniscite.fr> ou visionnez le [film d'Unis-Cité](#)

¹ **PROFIL DES JEUNES MOBILISÉS PAR UNIS-CITÉ** : 60% de filles et 40% de garçons // 38% niveau infra Bac ; 40% titulaire d'un Bac et 22% titulaires d'un diplôme post Bac // 25% des jeunes sont originaires des quartiers sensibles

² **L'IMPACT DU SERVICE CIVIQUE SUR LES JEUNES*** : Le développement du « capital citoyen » : 66% déclarent s'intéresser davantage à des questions de société // 82% déclarent avoir envie de continuer une activité bénévole
Un tremplin vers la vie active : 71% déclarent avoir une idée plus précise de leur projet professionnel à l'issue de leur Service Civique // 92% déclarent valoriser leur expérience de Service Civique auprès de leur futur employeur // 6 mois après la fin de leur Service Civique, 80% ont trouvé une formation, un emploi, ou continuent leurs études

*Sources : étude d'impact menée par Valérie Becquet, sociologue, maître de Conférences en Sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise